



Saint-Joseph-Bossuet
Lycée Collège
Lycée Hôtelier
et de Tourisme



Année scolaire 2023-2024

Bienvenue à Saint-Joseph-Bossuet !

Notre établissement accueille 1750 élèves, étudiants et apprentis de la sixième à la Licence dont 950 au collège et 800 au lycée.

Notre projet éducatif vise :

- un accueil de chaque élève dans sa différence,
- une culture de l'engagement chez le jeune,
- une pastorale ouverte pour faire vivre la dimension humaniste et spirituelle,
- une ouverture à l'International,
- une éducation à l'économie solidaire et durable,
- des partenariats avec le monde de l'entreprise,
- une ouverture à la culture, scientifique et artistique.

4 rue de la Bienfaisance
22300 LANNION
Tél : 02 96 46 26 00
www.saintjosephlannion.fr

J'entre au lycée

Le lycée saint-Joseph-Bossuet vous offre un large choix d'options, de parcours de spécialités

SPÉCIALITÉS BAC GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Anglais Monde Contemporain
Droit et Économie
Économie, Gestion Hôtelière
Enseignement Scientifique Alimentation-Environnement Histoire-Géographie, Géopolitique, Sciences Politiques Humanités, Littérature et Philosophie
Anglais monde contemporain
Management - Mercatique - RH et communication
Mathématiques
Numérique et Sciences Informatiques
Physique-Chimie
Sciences de Gestion et Numérique
Sciences de la Vie et de la Terre
Sciences de l'Ingénieur
Sciences Économiques et Sociales
Sciences et Technologies Culinaires et des Services

FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE, DE LA RESTAURATION ET DU TOURISME

Baccalauréat Technologique STHR
CAP Hôtel-Café-Restaurant
CAP Cuisine
Baccalauréat Professionnel Commercialisation et Services en Restauration (C.S.R.)
Baccalauréat Professionnel Cuisine (sous statut scolaire ou par apprentissage)
BTS Tourisme
BTS MHR (apprentissage)
Licence Professionnelle
Tourisme et Numérique



Collège

Lycée

UFA

Lycée hôtelier et de tourisme

Les enseignements en seconde générale et technologique

SECONDE GÉNÉRALE

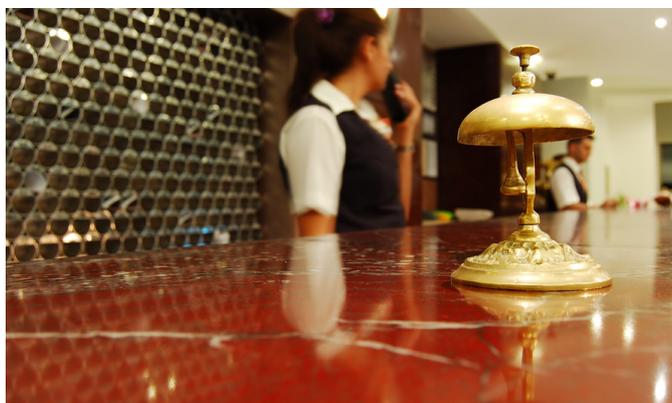
La formation est constituée d'un **tronc commun**, complété par des **enseignements optionnels** généraux et technologiques et le choix possible d'une **activité sportive complémentaire**.



TRONC COMMUN EN SECONDE GÉNÉRALE	HORAIRES
Français	4 h 00
Histoire-Géographie	3 h 00
Enseignement moral et civique	0 h 30
Langues Vivantes 1 et 2 (Allemand, Anglais, Chinois, Espagnol, Italien)	5 h 30
Mathématiques	4 h 00
Sciences Économiques et Sociales	1 h 30
Sciences Physiques	3 h 00
Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
Sciences Numériques et Technologie	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h 00

SECONDE TECHNOLOGIQUE S.T.H.R.

Le Bac Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration forme des professionnels de l'hôtellerie. La formation est constituée d'un **tronc commun** et d'**enseignements optionnels**.



TRONC COMMUN EN SECONDE S.T.H.R.	HORAIRES
Français	4 h 00
Mathématiques	3 h 00
Histoire-Géographie	3 h 00
Enseignement moral et civique	0 h 30
Langues Vivantes 1 et 2 (Allemand, Anglais, Chinois, Espagnol, Italien)	5 h 00
Éducation physique et sportive	2 h 00
Sciences	3 h 00
Economie et Gestion Hôtelière	2 h 00
Sciences et Technologies des Services	4 h 00
Sciences et Technologies culinaires	4 h 00

Options facultatives en Seconde Générale et S.T.H.R.

- En Seconde générale ou Technologique, chaque élève peut suivre jusqu'à deux options, trois options si l'une d'elles est une langue.
 - Ces enseignements choisis en fonction de ses goûts et de sa motivation, renforcent le projet personnel de l'élève.
- Certaines options peuvent être présentées au baccalauréat.

Le premier choix concerne les options générales (une au choix, deux si choix du latin).

Le deuxième choix porte sur les options technologiques (une au choix).

OPTIONS GÉNÉRALES

Arts plastiques
Chinois (LV3 débutant ou non) (1)
Cinéma-Audiovisuel (1)
E.P.S. (Kayak, VTT) (1)
Italien (LV3 débutant) (1)
Latin (1)
Education Musicale

OPTIONS TECHNOLOGIQUES

Création et innovation technologiques (1)
Management et Gestion (1)
Santé et Social (1)
Sciences de l'ingénieur (1)

(1) Sauf en seconde STHR

Résultats au bac

Bac 2022	99.5%
Bac 2021	99 %
Bac 2020	99 %



LES SPÉCIALITÉS EN PREMIÈRE ET TERMINALE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE

PREMIÈRE ET TERMINALE GÉNÉRALE

- En Première et Terminale Générale, les séries n'existent plus. Tous les élèves partagent un enseignement commun de 7 matières, pour un volume hebdomadaire de 17h30 heures.
- Le lycée choisit en plus **3 spécialités en Première**, **2 en Terminale**, en fonction de son projet d'orientation et des attendus de l'enseignement supérieur. Ces spécialités sont les disciplines qu'il souhaite approfondir !

Anglais Monde contemporain

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques

Humanités, Littérature et Philosophie

Mathématiques

Numérique et Sciences Informatiques

Physique-Chimie

Sciences de la Vie et de la Terre

Sciences de l'Ingénieur

Sciences Économiques et Sociales

PREMIÈRE ET TERMINALE S.T.M.G.

- Le Bac Sciences et Technologies du Management et de la Gestion s'adresse aux élèves intéressés par le fonctionnement des organisations, les relations au travail, les usages du numérique, le marketing.
- L'accès en 1re STMG se fait après une 2de ou une 1re générale ou technologique.
- Sont approfondis les enseignements spécifiques ci-contre.
- Par ailleurs, l'élève pratique au moins deux langues étrangères, dont l'anglais.

Droit et Économie

Management

Ressources Humaines et Communication (en Terminale)

Mercatique (en Terminale)

Sciences de Gestion et Numérique

PREMIÈRE ET TERMINALE S.T.H.R.

- La série Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration propose des enseignements généraux, technologiques et des enseignements facultatifs.
- L'accès en 1re STHR se fait après une 2de STHR, après une 2de, ou 1re générale ou technologique.
- Sont approfondis les enseignements spécifiques ci-contre. Par ailleurs, l'élève pratique au moins deux langues étrangères, dont l'anglais.

Économie, Gestion Hôtelière

Enseignement Scientifique Alimentation-Environnement

Sciences et Technologies Culinaires et des Services



LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE, DE LA RESTAURATION, DU TOURISME

CAP HÔTEL-CAFÉ-RESTAURANT (HCR)

La formation qualifie les futurs professionnels commis de restaurant dans le secteur commercial et dans les entreprises offrant un service à table, au bar ou au buffet.



CAP CUISINE

Le titulaire du CAP Cuisine est un employé qualifié, apte à remplir la fonction de commis de cuisine dans le secteur de la restauration traditionnelle, commerciale ou collective, ou dans des entreprises connexes à l'industrie hôtelière.



BAC PROFESSIONNEL COMMERCIALISATION et SERVICES EN RESTAURATION (CSR)

En trois ans, le titulaire du Baccalauréat professionnel Commercialisation et Services en Restauration devient un professionnel qualifié, opérationnel dans les activités de commercialisation, de service en restauration et de relation client.



BAC PROFESSIONNEL CUISINE

En trois ans, les cuisiniers formés sont capables de s'adapter dans tous les types de restauration. Fabrication, cuisson, dressage, Le cuisinier maîtrise les techniques de réalisation et de présentation de tous les mets à la carte du restaurant.

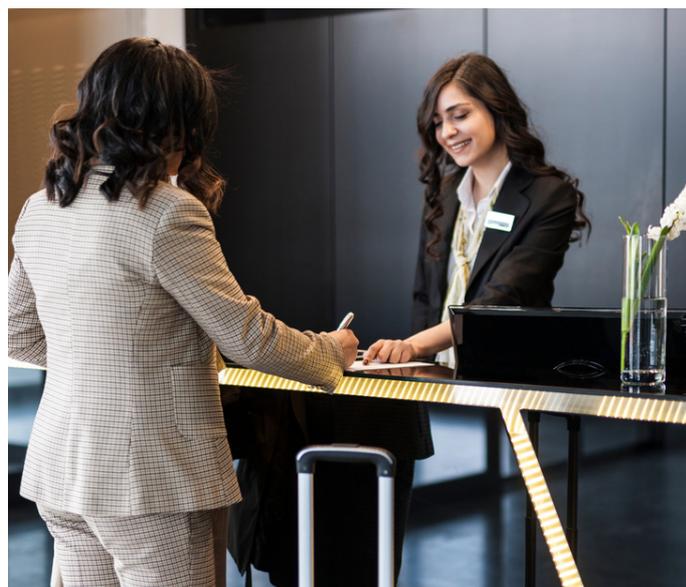


BTS TOURISME ET LICENCE PROFESSIONNELLE



En deux ou trois ans, le titulaire du BTS Tourisme ou de la Licence Professionnelle Tourisme et Numérique peut être employé dans les entreprises et organismes de tourisme, de transport de personnes et ou d'hébergement.

BTS MHR



Les apprentis apprennent à superviser une unité d'hébergement et son personnel, à répondre aux différentes attentes de la clientèle et à la fidéliser en utilisant notamment les nouveaux outils de communication (réseaux sociaux, e-réputation).

LE SPORT AU LYCÉE

En complément de l'enseignement obligatoire du tronc commun, le lycée propose une pratique renforcée au sein des sections et classes sportives, dans le cadre de l'option EPS, ou encore dans les compétitions scolaires organisées par l'Association sportive.



TÉLÉCHARGEZ
La fiche Section sportive Surf sur notre site web



L'OPTION EPS

L'option E.P.S. propose aux élèves un programme varié et différent des cours, de la découverte au perfectionnement en VTT, canoë-kayak et musculation. L'option E.P.S. permet à l'élève d'avoir une double évaluation en E.P.S. jusqu'au Bac.

L'ASSOCIATION SPORTIVE

L'Association sportive propose aux élèves volontaires, la pratique d'un ou plusieurs sports, **le mercredi après-midi** : badminton, tennis de table, basket-ball, volley-ball, beach-volley, handball, sandball, athlétisme, etc.

LA SECTION SPORTIVE FUTSAL

L'objectif est d'améliorer les qualités individuelles et collectives, au niveau technique, tactique, athlétique et moral. L'emploi du temps est aménagé de telle sorte que ces jeunes puissent bénéficier d'un entraînement hebdomadaire. Compte tenu de l'horaire, les élèves de la Section sportive Futsal ne peuvent pas choisir une autre option facultative.

LA SECTION SPORTIVE SURF

La Section sportive Surf offre aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'une pratique du surf tout en suivant leur scolarité. La pratique du surf doit ainsi contribuer à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

La section accueille **deux niveaux de sportifs** : les élèves pratiquant déjà le surf et les débutants. Compte tenu de l'horaire consacré à la pratique sportive, les élèves de la Section sportive Surf ne peuvent pas choisir une autre option facultative. Une participation financière est demandée aux familles.

LES CLASSES SPORTIVES

Les classes sportives fonctionnent en partenariat avec les clubs locaux et le Service municipal des sports, et permettent aux élèves, inscrits dans un club, de perfectionner leur pratique sportive grâce à un emploi du temps aménagé. Compte tenu de l'horaire consacré à la pratique sportive, les élèves des classes sportives ne peuvent pas choisir une autre option facultative.

Comment s'inscrire ?

Toutes les demandes d'inscriptions au collège et lycée se font en ligne en 4 étapes

1. Remplir les informations demandées
2. Vous recevrez par SMS vos identifiants Ecole Directe (outil de communication utilisé par l'établissement)
3. Validation du dossier famille puis validation du dossier élève, par les parents sur Ecole Directe
4. Validation définitive par l'établissement.

Renseignements et Inscriptions

- Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
- Les horaires d'ouverture de nos bureaux sont susceptibles d'être modifiés pendant les vacances scolaires.

Besoin d'une information administrative ou pédagogique, d'une aide ?



Madame Céline ARHANT
au 02.96.46.26.00
contact@saintjosephlannion.fr